



Commune de Chavannes-près-Renens

MUNICIPALITE

Hôtel de Ville

abac 1022

Mme Corinne Rochat, Présidente
10, rue Ecole de Céramique
1022 Chavannes-près-Renens

V/réf. :

N/réf. : JPR/to/8/DT/8301

Chavannes-près-Renens, le 6 septembre 2016

Votre courrier du 13 juillet 2016 – thématique des potagers urbains

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de ses séances des 15 et 29 août écoulés, la Municipalité a pris connaissance et étudié votre courrier susmentionné et ses annexes, lesquels ont retenu sa plus vive attention.

Dès réception de votre dossier, celui-ci a été transmis à notre Service de l'Urbanisme, des Travaux et Voirie ; il a été étudié par ce Service puis a été réacheminé à la Municipalité pour suite utile.

C'est avec plaisir que nous pouvons vous informer que votre démarche ayant suscité un vif intérêt, nous ne manquerons pas de reprendre contact avec vous prochainement.

Dans l'intervalle, nous vous présentons nos excuses pour cet accusé de réception tardif et tout en vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Jean-Pierre ROCHAT

Sylviane TOURNIER

